



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

redevance audiovisuelle

Question écrite n° 76539

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur les inquiétudes de nos compatriotes, sur les risques de la double imposition au titre de la redevance audiovisuelle. Il souhaite obtenir des précisions sur la période couverte par la taxe payée en juillet et celle couverte par la taxe payée actuellement avec la taxe d'habitation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76539

Rubrique : Taxes parafiscales

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9851

Question retirée le : 1er novembre 2005 (Retrait pour cause de question identique)